

Airon-Notre-Dame
Airon-Saint-Vaast
Berck-sur-Mer
Colline-Beaumont
Conchil-le-Temple
Groffliers
Rang-du-Fliers
Tigny-Noyelle
Verton
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille sept, le treize juin à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 7 juin 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM.FERON, LECLERCQ, MMES DUFOUR, BERTIN, MM. DECLERCQ, HANOTTE, MME TORABI, M. D'HAILLECOURT absents excusés.
Suppléants : MM. PHILIPPO, DEBEAUMONT.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

11 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2006
BUDGET PRINCIPAL

Le conseil de la COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD réuni sous la présidence de Monsieur Bruno COUSEIN
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2006
ce jour

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2006

Constatant que le compte administratif présente :
Un excédent de fonctionnement de :

2 306 498,35

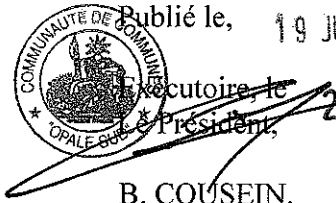
décide d'affecter le résultat comme suit :

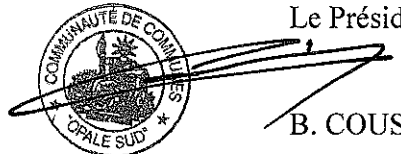
POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créateur)	705 008,34

Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	1 601 490,01
A)EXCEDENT AU 31/12/2006	
Affectation obligatoire	
*à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) solde disponible affecté comme suit :	1 126 784,37
*affectation complémentaire en réserve (compte 1068)	-
*Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)(ligne002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	1 179 713,98
B)DEFICIT AU 31/12/2006	
Déficit antérieur reporté(report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter-Budget primitif 200....	
Excédent disponible(voir A-solde disponible	
C)Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Adopté à l'unanimité.

Fait à Berck-sur-Mer, le 14 juin 2007.

Publié le, 19 JUIN 2007
Exécutoire, le 21 JUIN 2007
Président,

B. COUSEIN.

Le Président,

B. COUSEIN.



REÇU LE

21 JUIN 2007

S.O.U.S-P.R.E.F.E.C.T.U.R.E
de MONTREUIL-sur-MER

Airon-Notre-Dame
Airon-Saint-Vaast
Berck-sur-Mer
Colline-Beaumont
Conchil-le-Temple
Groffliers
Rang-du-Fliers
Tigny-Noyelle
Verton
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille sept, le treize juin à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 7 juin 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM.FERON, LECLERCQ, MMES DUFOUR, BERTIN, MM. DECLERCQ, HANOTTE, MME TORABI, M. D'HAILLECOURT absents excusés.
Suppléants : MM. PHILIPPO, DEBEAUMONT.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

12 - Décision modificative de crédits n° 2 – budget principal

Le Président demande à l'Assemblée de l'autoriser à ouvrir les crédits suivants :

Recettes Investissement

Chapitre 024 - cession immeuble à Sté Isambourg :	+ 163 350 €
Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement :	+ 100 000 €

Dépenses Investissement

Article 2313-321-20053 - construction médiathèque :	+ 163 350 €
Article 2317-414.001- 20072 - restructuration vestiaires piscine Agora :	+ 180 000 €
Article 2317-414.001 - maîtrise d'œuvre " "	- 30 000 €
Chapitre 020 - dépenses imprévues :	- 50 000 €

Dépenses Fonctionnement


Chapitre 022 - dépenses imprévues : - 100 000 €
Chapitre 023 - virement à la section d'investissement : + 100 000 €

Adopté à l'unanimité.

Fait à Berck-sur-Mer, le 14 juin 2007.

Publié le, 29 JUIN 2007

Exécutoire, le 29 juin 2007.

Le Président,

B. COUSEIN.



Le Président,

B. COUSEIN.



REÇU LE

29 JUIN 2007

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER